

pèce. Le Leicester, dans le même cas, prendra bien plus de temps ; sa dégénérescence l'ayant fait retourner à la petite race qui se perfectionnera bien par les bons soins, mais qui peut-être ne pourra de sitôt acquérir la charpente propre à constituer une grande espèce.

Mais malgré la rusticité et la vigueur de nos deux variétés de Cots-wolds, il faut en prendre soin pour en avoir de beaux. Pour les grandes races, en général, un mauvais pâtureage leur est de beaucoup plus préjudiciable qu'un mauvais hivernement. C'est dans la belle saison que les animaux grandissent, qu'ils poussent leurs os et ils ont besoin alors d'une nourriture abondante. Une bonne nourriture l'hiver entretient leur charpente, mais leur donne plus de chair que d'ossature. Nous savons bien qu'il y a des exceptions, nous parlons des animaux en général dans un climat comme celui du Canada.

Nous préférions donc le Costwold avec sa longue laine qui le couvre partout et sa grosse ossature comme améliorateur de nos races communes pour l'usage ordinaire de nos cultivateurs. Dans le choix d'un Costwold, nous considérons l'abondance et la longueur du toupet ou crinière ou front, comme une qualité importante si l'on veut un *reproducteur* pour augmenter ou conserver la laine dans son troupeau.

[A continuer.]

D'Aillebout Février, 1861.
Ls. LÉVÈSQUE.

L'enseignement agricole dans nos maisons d'éducation.

M. le Rédacteur,

Sous ce titre, un de vos abonnés a écrit assez longuement, en réponse à ce que le Revd. M. F. X. Méthot et moi nous avons dit sur ce sujet. La réponse à M. Méthot paraît finie ; qu'il en ait été satisfait, j'ai lieu d'en douter, d'après sa dernière correspondance dans le *Courrier*.

Quand à moi, M. l'abonné a fait entendre qu'il contingerait à me répondre ; depuis 15 jours, j'attends ; rien ! au fait ça mauvaise mine ; le début promettait plus. On dirait un homme qui n'est pas très-convaincu !

Quoiqu'il en soit, puisque M. l'abonné a fini, en apparence, je me permettrai de lui répondre quelques mots.

Je dirai d'abord que c'est un peu agaçant de répondre à quelqu'un qu'on ne connaît ni d'Adam ni d'Eve. Si Mr. l'abonné eût décliné son nom, en écrivant contre deux Prêtres qui signaient tout au long, c'eût été plus convenable et plus généreux de sa part. Il fera mieux j'espère, une autre fois

Relevons d'abord une faute d'impression. Le contexte et le bon sens disaient assez que je n'ai pas soupçonné le gouvernement de vouloir chasser les *Instituteurs* des écoles, au moyen de l'enseignement agricole pratique, mais bien les *Institutrices*. Le gouvernement, au contraire, paraît plus disposé à favoriser l'emploi des *Instituteurs* que des *Institutrices*, pour enseigner ; et voilà pourquoi j'ai dit que ce projet de faire enseigner l'agriculture pratique, dans les écoles, pourraient bien cacher un *petit piège* pour éliminer les institutrices dont on ne peut naturellement faire des *Agriculteurs pratiques*.

Mr. l'abonné n'a pas l'air bien sûr de son fait. Tantôt il dit qu'il peut enseigner l'agriculture *pratiquement* dans les écoles normales et primaires, tantôt il a l'air de se contenter de l'enseignement théorique ; et le peu qu'il dit est noyé dans une suite de réflexions qui sont loin d'aider à connaître sa pensée.

Je vous ferai connaître la mienne de nouveau, sans détour, Mr. l'abonné ; je suis pour l'enseignement théorique de l'agriculture dans nos maisons d'éducation, en proportionnant cet enseignement à l'intelligence des élèves et au temps qu'ils pourront consacrer à cette étude. Je suis contre l'enseignement pratique de l'agriculture dans nos maisons d'éducation, pour les raisons que j'ai données dans mon 10me. article sur l'Instruction publiée.

Si vous pouviez disposer d'un espace suffisant, je vous prierais, Mr. le Rédacteur, de publier ces raisons avec les réflexions qui les accompagnent ; mais dans la crainte de vous mettre dans l'embarras, j'y renvoie vos lecteurs.

Il est clair que Mr. l'abonné n'a pu renverser ces raisons ; je crois même qu'il n'entreprendra pas de le faire. S'il eût cru la chose possible, il ne se seraient probablement pas arrêté en si beau chemin.

A propos de l'utilité de l'enseignement de l'agriculture *pratique*, M. l'abonné me répond ; "Je lui dirai seulement qu'au moyen d'un système sagelement élaboré, et sur le fonctionnement duquel quelque homme dévoué dans chaque paroisse aurait à voir, comme *Inspecteur*, on pourrait obvier facilement à la multitude des inconvénients qu'il y voit."

Si je comprends bien, M. l'abonné voudrait que le gouvernement nommât, dans chaque paroisse, un *Inspecteur* chargé de surveiller le fonctionnement du nouveau système sagelement élaboré ! Une pareille phrase est bien propre à agacer les nerfs d'un homme qui travaille publiquement à faire disparaître les *Inspecteurs* préposés à l'éducation, en partie parce qu'ils coûtent trop cher !

mais, M. l'abonné, y avez-vous bien pensé ! "Un *Inspecteur* d'Agriculture dans chaque paroisse, nommé et payé par le gouvernement ! " Et qui se chargera de cette surveillance de tous les jours, gratuitement ! Pensez-vous vraiment que ce système procurerait au pays une somme de bien proportionnée aux dépenses qu'il exigerait ! Moi, j'appellerais cela, "tomber de fièvre en chaud mal ! "

J. S. MARTEL, Ptre.
Ste Julie de Sommerset.

Réponse à "Un Abonné."

[Suite et fin.]

M. le Rédacteur,

Un abonné admet que mes raisons d'opposition à l'introduction de l'enseignement de l'agriculture dans les écoles élémentaires ne sont pas mauvaises ; je suis persuadé qu'il finira par les trouver bonnes.

Qu'un abonné veuille bien remarquer que le Comité de l'enseignement agricole parle d'écoles élémentaires et non d'écoles primaires. "Elle le sera aussi par les cathéchismes agricoles dans les écoles élémentaires." (Rap. C. E. A.)

Dans ces écoles, (paroles de Pie IX à Mgr. Herman) la doctrine religieuse doit avoir la première place en tout ce qui touche soit l'éducation, soit l'enseignement, et dominer de telle sorte que les autres connaissances données à la jeunesse y soient considérées comme *accessoires*.

Ces paroles du souverain Pontife diffèrent quelque peu de celles du Rapport C. E. A. "Il faut saisir l'enfant de la campagne à son école, et lui faire lire et apprendre par cœur les rudiments de la science agricole. A côté du cathéchisme du chrétien, il faut faire le cathéchisme de l'habitant." Le Comité dont le Président est M. l'abbé S. Tassé met donc sur un pied d'égalité les deux cathéchismes. Si votre rapport, pourrait-on dire au Rév. M. S. Tassé, si votre rapport tombait par hasard sous les yeux de Pie IX, le S. Père "En votre qualité de prêtre, s'en prendrait surtout à vous."

Je ne puis dire quels résultats heureux donnerait un cours élémentaire d'agriculture dans les écoles primaires supérieures. Cette innovation préviendrait-elle la désertion de ces enfants de cultivateurs qui, chaque année, sont enlevés par centaines à la profession de leurs pères sans aucune compensation pour l'Etat.

J'ai proposé comme moyen de combattre ce mal de notre société la création de dix fermes-écoles. Ce nombre pourrait être augmenté et élevé à 65, une par chaque comté, si les résultats étaient favorables.